

Envoi par courrier postal et télécopie : 1 418 562-4095

Québec, le 10 janvier 2011

Madame Anik Whittom  
Superviseure des opérations  
TransAlta – Parc éolien Le Nordais  
149, rue Savard  
C.P. 485  
Matane (Québec) G4W 3P5

**Objet : Demande de dépôt de documents**

Madame,

Le 21 octobre dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *Projet d'aménagement du parc éolien Montérégie par la société Kruger Énergie Montérégie S.E.C.*. La commission présidée par M. Pierre André possède pour les fins de ses travaux, conformément à l'article 6.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les pouvoirs des commissions d'enquête constituées en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*.

Dans le cadre de son enquête, la commission désire tenir compte des résultats des suivis réalisés à la suite de la mise en service du parc éolien Le Nordais.

Le projet de parc éolien Le Nordais a été autorisé à certaines conditions qui figurent au décret du gouvernement 459-97 du 9 avril 1997 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de la société en commandite KW Gaspé pour la réalisation du projet de parc éolien de la Gaspésie, dont :

- la condition 10 : Programme de suivi du climat sonore ;
- la condition 11 : Programme de suivi de la faune avienne.

En conséquence, dans l'exercice du pouvoir de requérir tout document qu'elle juge nécessaire à l'enquête que lui accordent les articles 9 et 12 de la *Loi sur les commissions d'enquête*, la commission d'enquête requiert que vous déposiez les rapports de suivi détaillés réalisés à la suite de la mise en service du parc éolien relativement aux conditions ci-haut mentionnées pour les années d'exploitation visées au décret du gouvernement.

...2

La commission d'enquête sollicite le dépôt de ces documents au plus tard le 19 janvier prochain compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès de Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au numéro de téléphone 1 800 463-4732, poste 424.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pierre André  
Président de la commission